

Méthodologie de culture générale - Écrit et oral

Denis La Balme

ISBN: 978-2-7440-7342-7

3. La culture mise à l'épreuve : l'oral en trois étapes

Section 2 – Le traitement oral du sujet

Exercice

Dans l'optique du traitement d'un sujet, préalable à l'entretien individuel, énoncer des pistes de résolution possibles sur le sujet : « Mon action : mon pouvoir ? »

Solution de l'exercice

Remarques préalables

Ce sujet d'oral est particulièrement bien choisi dans le cadre de l'entretien individuel d'admission aux grandes écoles de commerce. Il permet d'évaluer la culture du candidat. Il permet également de révéler quelque chose d'essentiel de sa personnalité : la façon dont il pense le rôle et l'importance de l'action. Son traitement va, en outre, révéler au jury attentif le type d'« homme d'action » que deviendra, dans sa vie professionnelle, le candidat. N'oubliez pas que tout ce que vous dites d'un sujet conditionne en partie la nature des questions que le jury ne manguera pas de vous poser dans le cadre de l'entretien proprement dit.

Exemples de pistes de résolution

L'action semble, au premier abord, se définir comme un pouvoir. Quand j'agis, je fais quelque chose, ce qui suppose de *pouvoir* le faire. Si action il y a, c'est que derrière elle se cache un sujet agissant qui exerce un pouvoir. *A contrario*, là où je ne peux rien faire, je ne peux agir. L'action apparaît bien comme le signe, la manifestation d'un pouvoir qu'elle implique et dont elle est la mise en œuvre. Pourtant, les lois, les interdits, la morale tout entière... limitent mon pouvoir d'agir. Si mon pouvoir réside dans l'action, force est de reconnaître que celui-ci n'est pas tout-puissant. Dans la mesure où je n'ai ni la possibilité ni le droit de tout faire, je ne peux pas tout. Mais là encore, le sort de l'action se confond avec celui du pouvoir : l'efficience de mon action se mesure à l'aune de l'efficience de mon pouvoir.

La question se pose de savoir si l'action elle-même est en mon pouvoir. Si l'action me donne du pouvoir, peut-on dire que j'ai du pouvoir sur elle ? L'action est-elle quelque chose que je possède, contrôle et calcule ? Puis-je agir sur mon action ?

Le problème est donc double, et par là difficile. Il porte d'abord sur la nature du pouvoir qu'est l'action : quel pouvoir est l'action ? Quel est le pouvoir du « pouvoir de pouvoir » qu'est l'action ? Il porte ensuite sur la nature du pouvoir que j'ai sur l'action. Ainsi se pose la question délicate du *pouvoir sur le pouvoir*, ou encore de *l'action sur l'action*.

L'action est-elle mon pouvoir et est-elle en mon pouvoir ?

Il semble évident que mon pouvoir réside dans l'action. L'action en général se définit comme le pouvoir de pouvoir. Si j'agis, c'est que je peux agir. Toute action renvoie bien à un pouvoir et tout pouvoir semble bien se ramener à une action réelle ou possible.

Pour Hannah Arendt, l'action est d'abord ce pouvoir immense d'agir sur le monde. Selon la philosophe, c'est par l'action seule que nous pouvons changer le monde, assurer sa continuité tout en le faisant évoluer. Le monde a besoin de se renouveler pour vivre, à l'image de l'organisme vivant qui ne peut perdurer dans l'être qu'en raison du renouvellement de ses cellules : « Le monde serait irrévocablement livré à l'action destructrice du temps sans l'intervention d'êtres vivants décidées à modifier le cours des choses et à créer du neuf » (La Crise de la culture,

« La crise de l'éducation »). C'est parce que chaque homme est unique, incomparable à aucun autre, que ses actions – aussi insignifiantes soient-elles en apparence – vont changer la face du monde. À ce titre, la naissance est la première action, inaugurale de toutes les autres, émergence du pouvoir radical de changer la vie. En ce sens, le pouvoir que je détiens réside bien dans mes actions : c'est par elles que je peux faire, que je peux tout faire, même l'imprévisible.

Cette efficience de l'action qui la définit tout entière peut trouver une illustration éloquente dans les réflexions d'Austin sur le langage. Dans Quand dire, c'est faire, le philosophe de Harvard explique que le fait de dire quelque chose ou le locutionnaire est toujours perlocutionnaire au sens où toute énonciation produit des effets. Quand je loue les charmes de quelqu'un, je ne me contente pas de dire ce qui est, je veux faire réagir l'autre, provoguer des sentiments... D'où l'on voit qu'Austin assimile le pouvoir de provoguer des effets et l'action de la parole. J'agis donc quand je parle. Il existe même des cas où parler consiste à agir et où l'action tout entière réside dans la parole. Certaines actions se réduisent à la prononciation de certaines paroles. Austin distingue les énoncés constatifs (qui représentent, parlent de faits différents d'eux) des énoncés performatifs (qui, eux, font les faits dont ils parlent). Le performatif est l'illocutionnaire, soit ce que l'on fait par le fait même de le dire. Dire, par exemple : « Oui, je le veux » à la question du maître ou du prêtre lorsqu'on se marie, ce n'est pas dire ce que l'on fait, c'est le faire, c'est se marier. Tout l'acte de se marier réside dans l'énonciation de ces mots dans les circonstances appropriées. Austin distingue le perlocutionnaire du locutionnaire au sens où je n'ai jamais la certitude des effets de ma perlocution (je peux, par exemple, ne pas parvenir par mes mots à consoler quelqu'un) alors que l'usage illocutionnaire du langage me permet d'être certain de l'efficience, de la réussite des mots prononcés. On voit par là que le performatif est une authentique action, mais aussi l'action la plus efficace. Parler peut parfois nous donner la certitude qu'on a agi. La parole est, pour Austin, une action par son pouvoir même, et parfois l'action tout entière se résume aux mots prononcés.

Le lien entre le pouvoir et l'action semble bien établi. Par définition, l'action me donne le pouvoir d'agir sur le monde, qu'elle passe ou non par la parole. Mon pouvoir réside bien dans l'action. *A contrario*, tout ce qui n'est pas en mon pouvoir ne relève pas de l'action, mais de la passion. Je subis, par exemple, la météo, celle-ci outrepassant mon pouvoir et ne pouvant être l'objet de mon action.

Mais peut-on aller jusqu'à dire que l'action elle-même est *en* mon pouvoir ? Si l'action est *sujet* de mon pouvoir (au sens où c'est elle qui me permet de pouvoir faire des choses), est-elle aussi *objet* de mon pouvoir ? Ai-je un pouvoir sur mon pouvoir, une possibilité d'agir sur l'action ?

Je peux, dans une certaine mesure, acquérir du pouvoir sur mon action. Mon pouvoir peut en ce sens s'étendre sur mon pouvoir de pouvoir. Ce qui accroît ce pouvoir est ce qu'Aristote appelle la vertu de prudence. Au livre VI de l'Éthique à Nicomaque, Aristote explique que la vertu de prudence est une vertu intellectuelle. Mais il distingue deux vertus intellectuelles: la vertu « scientifique » et la vertu « calculative » ou « délibérative ». La vertu scientifique est, en un certain sens, sans pouvoir dans la mesure où nous ne choisissons pas ce qui est vrai. La vertu scientifique ne délibère pas sur des choses qui ne peuvent être autrement. Elle cherche à connaître l'essence même des choses, qui ne peut faire l'objet d'un choix. Je ne peux avoir le pouvoir de décider, par exemple, de ce qu'est la liberté. Je ne choisis pas le vrai, je m'y soumets. La science a pour objet la nécessité et l'universalité. Chercher la vérité consiste à se défaire de tout pouvoir. Aimer la vérité suppose une humilité réceptrice du vrai.

Mais ce qui est vrai de la vertu scientifique ne l'est plus de la vertu calculative qui est, elle, relative à l'action. La partie délibérative concerne le singulier et le contingent. J'ai un véritable pouvoir sur mon action car j'en suis – par définition – au principe même. Si je ne choisis pas le vrai, je choisis d'agir d'une manière ou d'une autre. Si la chose est ce qu'elle est sans que je n'y puisse rien, l'action est ce que j'en fais et dépend de mon pouvoir. Non seulement c'est moi qui agis et moi seul, mais, puisque rien n'est déterminé ou écrit à l'avance, je vais pouvoir préparer mon action, m'interroger sur ce que je dois faire, éclairer la nature exacte de mon intention et les moyens à prendre pour atteindre mes buts. L'action, contrairement à la vérité que je reçois, est à faire et en ce sens est en mon pouvoir : je l'anticipe, je l'imagine, je la pense, je la prépare, je la maîtrise. On délibère sur des choses contingentes, qui peuvent être autres qu'elles ne sont. Rien n'est en effet déterminé en matière pratique : ni le choix de la fin, ni les circonstances, ni le choix des moyens pour atteindre la fin. Alors qu'on ne choisit pas ce que sont les choses, on choisit toujours d'agir ou même de ne pas agir d'une manière ou d'une autre. C'est dire que la délibération porte toujours sur le futur, et jamais sur le passé. Le passé n'est plus objet de mon action et de mon choix, il n'est donc plus en mon pouvoir, il est déterminé. Ce qui est fait n'est plus à faire. Le passé ne peut pas ne pas avoir été. La délibération porte sur le futur contingent qui peut, dans une certaine mesure, être modifié, orienté selon notre volonté. Parce que son objet est contingent, la délibération « cherche » et « calcule », elle opte pour une direction qui aurait très bien pu ne pas être choisie. La délibération pèse le pour et le contre, anticipe les difficultés, évalue l'intention, calcule les risques et les chances... L'action est par là maîtrisée, calculée, évaluée... Nous avons bel et bien un pouvoir sur l'action elle-même, l'habitude de la délibération conduisant d'ailleurs à un renforcement de l'habitus de bien délibérer qui est une dimension essentielle de la vertu de prudence.

Ainsi l'action ne se définit-elle pas seulement par le pouvoir de pouvoir, mais par ce qui est en mon pouvoir. L'action n'est pas seulement ce que je peux faire, mais aussi ce sur quoi je peux faire quelque chose. C'est pourquoi la passion n'est pas seulement ce que je ne peux pas faire, c'est surtout ce sur quoi je ne peux rien.

Tout ce qui, par exemple, fait de moi un être vivant échappe à mon pouvoir et ne relève pas de l'action. Tout ce qui relève de la vie en moi n'est pas accompli de manière volontaire et intentionnelle. Le processus de la nutrition notamment nous échappe. L'action de manger, et de manger certains aliments et pas d'autres, est en notre pouvoir, mais le processus naturel de la nutrition en tant qu'assimilation de l'aliment en notre propre chair, échappe à notre esprit et à notre volonté. Je ne digère pas. La digestion n'est pas en mon pouvoir et ne saurait être une action. C'est plutôt une opération qui se fait malgré nous, à notre insu. De même pour la croissance : on ne décide pas de grandir. La croissance n'est pas une opération que l'on décide et que l'on contrôle. La reproduction elle-même ne saurait être une action contrôlée par nous : on fait l'amour au sens où la communion des corps est décidée par nous, mais on ne fait pas un enfant. Les étapes du processus qui aboutissent à la fécondation outrepassent nos pouvoirs (même si, par ailleurs, les évolutions technologiques en la matière peuvent donner aux hommes d'aujourd'hui l'illusion du contraire). Il en est de même de la finalité ultime qui anime tout être vivant en tant que vivant : celle de rester en vie. Si toutes les opérations et fonctions du vivant ont pour but suprême la vie, cette finalité n'est pas sous notre contrôle et échappe à notre pouvoir. C'est malgré nous que notre corps, notre matière vivante, est « faite » pour rester en vie. Le vivant ne se fait pas vivre, il n'agit pas pour rester en vie, mais lutte malgré lui pour la vie en tant qu'il est vivant. Pour Schopenhauer, cette « volonté de vivre » ou « vouloir-vivre » n'a rien de conscient ni de volontaire. Il n'est pas en notre pouvoir. Le vouloir-vivre est un instinct dominant, aveugle et absurde, une pulsion dominante qui fait de la vie un combat incessant pour la vie, avec la certitude d'être vaincu.

L'action est bien ce qui est en notre pouvoir et tout ce qui n'est pas en notre pouvoir n'est pas action, mais passion. Insister sur l'importance de la délibération invite à penser l'action selon un schéma rationnel et séquentiel. Les trois étapes de l'action sont alors la délibération (l'action est calculée et pesée), la décision (l'action est décidée) et le passage à l'acte (l'action est exécutée).

Tout se passe comme si l'action était un pouvoir sur lequel nous avons du pouvoir. Mais l'action est-elle toujours ce pouvoir, et avons-nous toujours du pouvoir sur elle ? Ne sommes-nous pas parfois submergés par l'action, comme emportés par elle ? Bien agir, n'est-ce pas aller jusqu'à perdre tout pouvoir sur l'action ?

L'action est bien ce pouvoir que nous avons décrit au cours de la première étape de notre réponse. Je peux agir en tant que j'ai du pouvoir sur les choses. Mais il reste nécessaire de relativiser l'ampleur de ce pouvoir. Nous n'avons pas *tout* pouvoir sur les choses. L'action n'est pas un pouvoir absolu. Faire référence à la passion, à ce que l'on subit, suppose que le champ de l'action n'est pas illimité. Notre pouvoir trouve ses bornes dans les lois qui encadrent la vie sociale, dans les limites spatio-temporelles de notre existence, dans les frontières de notre nature humaine... Ce dernier bute donc régulièrement sur des impasses, des impossibilités, rencontre des obstacles et des contraintes. Nous apprenons très tôt que nous ne pouvons pas tout.

La conscience de ses limites est même nécessaire à l'efficacité de l'action. Bien agir suppose d'être réaliste, de savoir ce que l'on peut faire et ce qui relève de l'impossible. Quand Hannah Arendt dit que l'action peut transformer le monde, elle n'oublie pas de rappeler l'exigence de connaître le monde tel qu'il est, dans sa nature et ses limites. Je ne peux intervenir sur le réel si j'ignore ce qui est. L'éducation a précisément pour but de permettre aux nouveaux enfants de renouveler le monde, ce qui suppose qu'ils le connaissent. Il faut transmettre notre monde à nos enfants pour qu'ils puissent, par leurs actions, le transformer. Arendt, dans un très beau chapitre sur l'éducation, écrit que l'éducation a pour but de transmettre le monde aux enfants (ce qui suppose d'aimer tel qu'il est), et de leur permettre ainsi de créer quelque chose de neuf et d'imprévisible (ce qui suppose d'aimer nos enfants). L'action n'a donc aucun pouvoir si elle ne prend pas appui sur une connaissance du monde, de ses limites, du champ du possible. L'action ne peut pas tout, et c'est en le sachant qu'elle peut quelque chose. La vraie efficience de l'action repose sur la conscience de ses limites.

Mais si le pouvoir de l'action est limité, il en est de même du pouvoir que nous avons sur elle. L'action sur l'action ou le pouvoir sur le pouvoir de pouvoir n'est pas tout-puissant. Je peux délibérer sur ce qui est contingent, mais pour cette même raison, je n'ai pas tout pouvoir sur ce qui est contingent. Le contingent est aussi ce que je ne peux parfaitement calculer ni prévoir. Agir est toujours risqué, car j'agis dans une relative incertitude. Les circonstances ne sont pas toujours prévisibles, ainsi que les conséquences plus ou moins lointaines de mes entreprises. Je n'ai donc jamais tout pouvoir sur mon action, ce qui me contraint à abandonner le désir délirant d'une maîtrise absolue. Quand j'agis, je ne suis jamais le maître de tout, même pas de mon action. C'est ce qui explique les déceptions, les erreurs, les regrets et les remords.

Non seulement le *calcul* propre à la délibération qui préside à l'action n'a précisément rien d'arithmétique, mais l'action elle-même est parfois incontrôlable et incontrôlée. Il nous arrive d'agir sans penser à ce que l'on fait. Soit que l'on a à agir vite, dans l'urgence, soit que l'on est pris subitement, comme par enchantement, par l'intuition soudaine de ce qu'il y a à faire. L'action ne découle pas toujours d'un pouvoir rationnel, conscient et calculateur. Cette absence de pouvoir qui entoure l'action improvisée ou inspirée n'est pas à déplorer. Elle est parfois nécessaire et elle est souvent la marque du génie et de la grâce. Je peux agir vite et bien, de façon suprarationnelle. Il y a de grandes actions, des actions géniales, parfois saintes, qui impliquent un dépassement de la raison, une perte de contrôle et de maîtrise. Paradoxalement, c'est un pouvoir immense que de perdre notre pouvoir sur notre action. L'action hors de tout contrôle n'est alors pas une non-action ou une passion, mais une sur-action ou une action sublimée.

Le fait que l'action suppose l'exercice d'un pouvoir sur les choses nous a semblé d'emblée évident. Agir, c'est faire quelque chose, produire des effets. L'action elle-même peut être l'objet de l'action : j'agis sur mon action au sens où je la pense et la contrôle. Pour autant, l'action n'est pas un pouvoir illimité et je n'ai pas toujours un pouvoir sur elle.

Le pouvoir de l'action *en soi* est d'ailleurs à relativiser. Ce n'est peut-être pas l'action – en général – qui est un pouvoir, mais bien ce que l'on fait, ce qui est réalisé par elle. L'essentiel n'est pas d'agir, mais de faire ce que je fais, de bien le faire et de *bien* faire. L'action en soi n'est rien si elle est tournée vers le mal et la destruction. Je ne fais rien quand je fais le mal (en tant que le mal est la privation du bien). Le vrai pouvoir n'est pas dans l'action seule, mais dans l'action de faire le bien. Le bien seul est le vrai pouvoir.